

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **lundi 11 mai 2026 à 16:30**

T-PF-1819089 08/06/26 *Avis en attente de pli*

202601260945 07/05/26 **Procédure Ouverte**

Service : SAM / Marleine Abdallah

Réfection des voies d'accès et amélioration des conditions de circulation sur le terminal de Jarry (zone OPERA)

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 07/05/26	10/05/26	2309	54	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 07/05/26 à 22h10	09/05/26 à 22h45	3/3	26-46728	<u>26-46728</u>
JOUE	Intégrale 07/05/26 à 22h10	11/05/26	3/3		<u>322026-2026</u>
France Antilles - Ed. Guadeloupe	Intégrale 11/05/26 à 08h40		1/3		

Service : SAM

Référents : Marleine Abdallah

Classification CPV :

Principale : **45454100** - Travaux de réfection
Complémentaires : **44113320** - Enrobés routiers

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire
Quai Ferdinand de Lesseps
BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex
Tél : 05 90 68 62 92
SIRET 79453852000014

[✉ Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires ;
Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Réfection des voies d'accès et amélioration des conditions de circulation sur le terminal de Jarry (zone OPERA)

Référence 202601260945

Type de marché Travaux

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRY10

Lieu principal d'exécution Jarry
97122 BAIE-MAHAULT

Durée	10 mois à compter du 12/07/26
Description	Le projet consiste à réaliser la réfection des enrobés (couche de roulement et couche d'assise) des voiries en enrobés qui présentent des désordres en surface ou en profondeur ou des difficultés d'écoulement au sud, à l'est et au nord de la zone OPERA.
Code CPV principal	45454100 - Travaux de réfection
Code CPV complémentaire	44113320 - Enrobés routiers
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Voir art. 6 du CCAP
Reconductions	Non
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Garantie à première demande.
Financement	Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement 30 jours, dans les conditions de l'article R 2192-10 du Code de la Commande Publique. Financement sur le budget propre du GPMG. Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG. Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG. Avance de 35% prévue Retenue de garantie prévue
Forme juridique	Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique, la prestation ne pouvant souffrir d'aucune défaillance. Ceci ne peut être modifié par les membres du groupement dans l'acte d'engagement.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Voir CCTP
Conditions de participation	
	Critères de participation : renvoi au R.C. Marché réservé : Non Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>

Offres

Remise des offres le **08/06/26 à 10h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,
soit le **08/06/26 à 16h00 heure de Paris** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 09/06/26 à 09h00
Lieu : Pointe-à-Pitre
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.info>.

La date du 12/07/2026 est prévisionnelle.

Visite des lieux fortement recommandée. Personne à contacter : voir article 2 du Règlement de la Consultation

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché

périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Grand Port Maritime Guadeloupe

Madame Marie-Josée Tramis

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 97165 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 68 62 92

marchespublics@port-guadeloupe.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 07/05/26 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed. Guadeloupe